

Compte rendu de la séance du 18 mars 2021

Présents : Peyras B, Oliveira C, Viola B, Baral D, Doudies B, Grilleres B, Laguzou G, Martel I, Pacaly P, Viola N,

Abstents : Zagonel M

Secrétaire(s) de la séance : Isaline MARTEL

Ordre du jour :

- Approbation du compte de gestion
- Vote du compte Administratif
- Affectation du résultat
- Révision loyer
- Prévision de l'investissement pour budget
- Points collectes poubelles
- Questions diverses

Délibérations du conseil :

Vote du compte de gestion - la cassoigne (DE 2021 007)

Les comptes sont conformes avec le comptable du trésor : voté POUR à l'unanimité des présents.

Vote du compte administratif - la cassoigne (DE 2021 009)

Voté à l'unanimité des présents

Dépenses de fonctionnement : 169 916.26 Recettes de fonctionnement : 261 449.51

Dépenses d'investissement : 31 096.96 Recettes d'investissement : 24 866.85

Résultats cumulés : 79 563.14

Affectation du résultat de fonctionnement - la cassoigne (DE 2021 010)

Section investissement 11970.11

Section fonctionnement 79 563.14

Vote du compte administratif complet - quartier durable (DE 2021 011)

Dépenses de fonctionnement : 6342.62 Recettes de fonctionnement : 10313.32

Dépenses d'investissement : 9859.46 Recettes d'investissement : 29271.71

Résultats cumulés : 23 382.95

Affectation du résultat de fonctionnement : 3 70.70

FIXATION LOYER (DE 2021 012)

Le maire informe les membres du conseil municipal que le logement sis 7 Avenue du lauragais à Lacassaigne, est disponible à la location.

Il convient de fixer le montant du loyer.

Celui-ci sera réglé au 1er de chaque mois au Trésor Public. Le montant du loyer sera révisable annuellement selon la variation de l'indice de référence des loyers de l'INSEE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- de fixer le montant du loyer mensuel, net de charges , ainsi que la caution, à la somme de 480 €

Divers : Projet d'investissement : travaux de rénovation toiture église

Fin de séance 21h20